

<p>BULLETIN DE LA QUALITE DE L'AIR</p> <p>CELLULE INTERREGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT (CELINE)</p> <p><i>Informing you on ambient air quality in the Belgian Regions</i></p> <p>Rue Gaucheret 92-94, 1030 Bruxelles</p> <p>tel: 02/227.57.02</p> <p>Site internet : https://www.irceline.be</p>	
--	--

Vendredi 17 février 2023, 09h30

BULLETIN D'INFORMATION PARTICULES FINES : FIN DE LA PHASE D'INFORMATION

Les concentrations de particules fines sont descendues en-dessous du seuil d'information.

SITUATION ACTUELLE

Au cours de la soirée de jeudi 16/02 et au cours de la nuit de jeudi à vendredi, les concentrations moyennes de particules fines (PM_{2.5} et PM₁₀) sur 24 heures sont repassées sous les seuils d'information. Vendredi 17/02 à 8 heures, les concentrations moyennes de PM₁₀ sur 24 heures étaient de 27 µg/m³ en Flandre, 22 µg/m³ en Wallonie et 26 µg/m³ à Bruxelles. Les concentrations moyennes de PM_{2.5} sur 24 heures étaient de 18 µg/m³ en Flandre, 14 µg/m³ en Wallonie et 17 µg/m³ à Bruxelles.

Les PM_{2.5} regroupent toutes les particules dont le diamètre est inférieur à 2,5 micromètres. Les PM₁₀ regroupent toutes les particules dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres. 35 µg/m³ (PM_{2.5}) et 50 µg/m³ (PM₁₀) sont les seuils à partir desquels la phase d'information est activée et la population informée en Belgique.

Les concentrations de particules fines en moyenne sur les dernières 24h se situent sous les seuils d'information. La phase d'information qui était en vigueur dans l'ensemble du pays depuis mercredi 15 février 2023 est désactivée.

SITUATION POUR AUJOURD'HUI ET LES PROCHAINS JOURS

Aujourd'hui, les concentrations en particules fines sont descendues sous les seuils d'information. Pour les prochains jours les conditions météorologiques (vent modéré à assez fort, air maritime, passage de précipitations) demeureront favorables à la dispersion des polluants dans l'air. La qualité de l'air sera bonne voire très bonne et les concentrations de particules fines demeureront relativement basses. Aucun dépassement des seuils n'est prévu.

PERSONNES DE CONTACT

En Flandre:

- Vlaamse Milieumaatschappij (VMM): contact presse : pers@vmm.be, 053/72.62.22.
<https://www.vmm.be>

À Bruxelles:

- Consultez le pollumètre, mis à jour toutes les heures :
<http://www.qualitedelair.brussels>
- Pour toute info sur l'environnement, Service Info-Environnement :
info@environnement.brussels ou 02/775.75.75
- Bruxelles-Environnement : Service presse: presse@environnement.brussels –
0490/52.37.89
- Cabinet du Ministre A. Maron : Simon Vandamme (porte-parole) : GSM :
0479/66.03.23 email : svandamme@gov.brussels

En Wallonie:

- Cabine de la Ministre Céline Tellier : Estelle Toscanucci – GSM 0479/88 40 41
- Email : estelle.toscanucci@gov.wallonie.be
- <https://www.awac.be/>

CELINE:

- FR : M. Philippe Maetz tél. : 02/227.56.78 ou 02/227.57.02 – GSM : 0473/84.35.15
- NL : M. Frans Fierens tel. : 02/227.56.71 – GSM: 0494/62.91.40
- <https://www.irceline.be> (aussi pour inscription à la liste de diffusion par e-mail)